



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Au Gérant
S.A.R.L. BROUSSEAU GENEALOGISTES ASSOCIES
12 Avenue Louis Blanc
BP 80235
94100 St Maur des Fossés

Paris La Défense, le 5 novembre 2021

Notre réf : SAN-SM

Attestation relative à la revue de la trésorerie disponible au regard du montant des fonds détenus pour le compte de tiers par les entreprises adhérentes à l'Union des Syndicats des Généalogistes de France au 31 décembre 2020.

Au Gérant

A la demande de l'Union des Syndicats des Généalogistes de France, nous avons mis en œuvre les procédures convenues indiquées ci-dessous relatives à la trésorerie disponible au regard du montant des fonds détenus pour le compte de tiers à la date de clôture mentionnée ci-avant.

Notre examen a été effectué conformément aux dispositions de la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables applicable à la mission d'examen d'informations effectué sur la base de procédures convenues.

Les procédures suivantes ont été mises en œuvre dans le seul but de vous aider à apprécier le montant de la trésorerie disponible :

— Nous avons obtenu :

- Etats financiers de votre société ;
- Balance générale de votre société ;

— Nous avons comparé la trésorerie disponible sur le ou les comptes bancaires dédiés et le montant des fonds détenus pour le compte de tiers sous déduction des factures à établir tels qu'ils apparaissent dans vos livres.

Les travaux effectués nous conduisent aux constats suivants :

Le ou les comptes bancaires dédiés aux fonds détenus pour le compte de tiers couvrent la totalité des fonds héritiers sous déduction des factures à établir tels qu'ils ressortent des états financiers transmis à la date de clôture.

Compte tenu du fait que les procédures mentionnées ci-dessus ne constituent ni un audit ni un examen limité, ni une présentation des comptes, nous ne donnons aucune assurance sur les



comptes de votre société à la date de clôture mentionnée ci-dessus.

De même, nous ne pouvons vous donner l'assurance que toutes les anomalies qui auraient pu être décelées par la mise en œuvre de procédures complémentaires ou par un audit, un examen limité ou une présentation des comptes de l'entité ont été identifiées.

Notre rapport n'a pour seul objectif que celui indiqué dans le premier paragraphe. Il ne peut être utilisé à d'autres fins, ni diffusé à d'autres parties.

A handwritten signature in black ink, reading 'Arquetout Niguet', written in a cursive style over a horizontal line.

Sylvie Arquetout-Niguet
Expert-comptable